



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

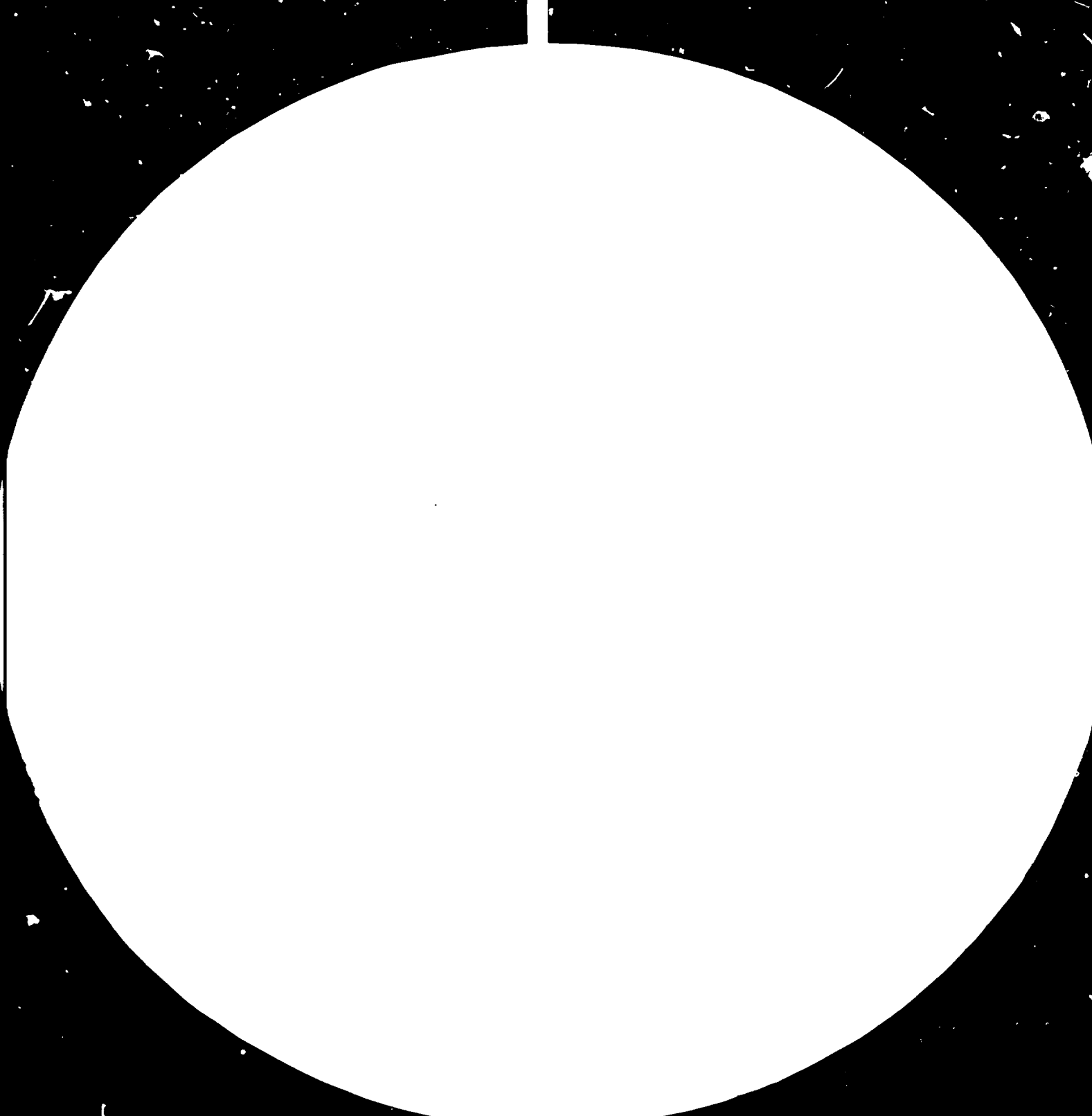
FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org





MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

NATIONAL BUREAU OF STANDARDS-1963-A

CR



11605-F



Distr. LIMITEE

ID/WG.377/3

2 juillet 1982

FRANCAIS

Original : ANGLAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Première Consultation sur le financement industriel
Madrid (Espagne), 18-22 octobre 1982

DOCUMENT D'INFORMATION*

établi par
le Secrétariat de l'ONUDI

003039

* Traduction d'un document n'ayant pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

V.82-28426

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
PREMIERE PARTIE : INTRODUCTION AUX THEMES RETENUS	1 - 4	3
PARTIE II : DETTE ET DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL	5 - 15	6
Présentation du problème	5 - 8	6
Le déficit de la balance des paiements, le déficit des investissements, le service de la dette et la croissance	9 - 15	8
PARTIE III : INNOVATIONS DANS LE DOMAINE DU FINANCEMENT	16 - 37	15
Insuffisance du financement	16 - 21	15
Système financier privé	22 - 28	16
Institutions bilatérales et multi-latérales officielles	29 - 32	19
Aide publique au développement	33 - 35	20
Conclusion	36 - 37	22
ANNEXE : Paramètres de la qualité du financement par prêt		27
NOTES DE LA PARTIE II :		14
NOTES DE LA PARTIE III :		24

PREMIERE PARTIE - INTRODUCTION AUX THEMES RETENUS

1. Lors des consultations consacrées à différents secteurs industriels - sidérurgie, industrie alimentaire, engrais et pétrochimie etc, - on a souvent insisté sur l'importance décisive que revêt le financement du développement de ces industries dans les pays en développement. C'est pour cette raison que le Conseil du développement industriel a prié le Secrétariat d'amorcer le processus de consultations sur le financement industriel.
2. La Réunion préparatoire mondiale de la première Consultation sur le financement industriel a défini un certain nombre de points qui devraient être examinés sous la rubrique générale "nature et conditions d'accès au financement industriel international dans les pays en développement".
3. Afin de faciliter un examen raisonné de ces points, le Secrétariat de l'ONUDI a estimé qu'il conviendrait de les grouper sous les trois rubriques suivantes :

Question No 1 : Y a-t-il une insuffisance quantitative et qualitative des flux financiers extérieurs pour les investissements industriels dans les pays en développement ?*/

Question No 2 : De quelle manière et dans quelle mesure les mécanismes et institutions existantes peuvent-ils fournir un financement industriel supplémentaire aux pays en développement ?*/

Question No 3 : Peut-on remédier à l'insuffisance possible du financement industriel en élaborant des concepts novateurs menant à l'acceptation de nouveaux mécanismes et/ou institutions ?*/

L'examen de ces questions obéit à une considération primordiale : les solutions globales adoptées par consensus doivent se solder par des avantages accrus pour tous les pays - elles n'ont pas pour but de retirer aux uns ce qu'on donne aux autres. Les problèmes les plus importants résultent du caractère dynamique des liens d'interdépendance en matière de croissance, de commerce, d'industrialisation et de flux de capitaux.

La question No 1 se rapporte aux faits suivants :

- a) Un marché international des capitaux important et en pleine expansion a fait son apparition.

* Par souci de clarté, le libellé de cette question a été légèrement modifié par rapport à celui adopté dans l'aide-mémoire daté de juin 1982.

- b) Ce marché pose trois problèmes importants aux pays en développement :
 - i) Il est orienté à court terme, et de ce fait n'est pas optimal pour le financement du développement;
 - ii) Les besoins des pays industriels absorbent les deux tiers des fonds;
 - iii) Le loyer de l'argent est suffisamment élevé pour éliminer de "bons" projets.
- c) Il aurait été possible pour les pays en développement de s'accommoder de ces problèmes, n'était :
 - i) Leur lourd endettement;
 - ii) Le renchérissement des importations de produits alimentaires, d'articles manufacturés et d'énergie;
 - iii) La baisse des recettes d'exportation due à l'évolution des termes de l'échange et aux mesures protectionnistes;
 - iv) La concurrence avec les pays développés pour obtenir des fonds qui font que les deux groupes enregistrent un déficit extérieur.
- d) Même si l'on parvient à remédier à ces difficultés, les fonds sont en train de se tarir; l'aide publique au développement diminue en valeur réelle et le volume des prêts accordés par le système bancaire commercial est proche du plafond qu'il serait imprudent de dépasser.
- e) Des mesures audacieuses au niveau international sont réclamées énergiquement par des personnalités connues pour leur modération. C'est dans cet esprit que l'on présente le scénario de Lima pour le développement mondial en vue d'indiquer l'évolution possible de la demande de fonds extérieurs et que l'on avance des estimations des fonds nécessaires pour l'industrie dans les pays en développement.
- f) Les objectifs semblent réalisables, étant donné que :
 - i) Le revenu par habitant dans les pays en développement atteindrait, d'après le LIDO, quelque 1 370 dollars en l'an 2000, soit 15 % du revenu par habitant prévu dans les pays industrialisés à cette date;
 - ii) La réalisation des objectifs d'exportation de LIMA signifierait que la part des pays en développement dans les marchés des pays industrialisés atteindrait au maximum 5,5 %.

- g) Certaines réserves sont présentées en ce qui concerne la capacité d'absorption, l'élaboration des projets, la mobilisation accrue des ressources intérieures, etc., dans les pays en développement.

La question No 2 porte sur les points suivants :

- a) Possibilités d'atténuer l'insuffisance du financement extérieur en modifiant et en améliorant les modalités et instruments de financement qui sont généralement utilisés dans le cadre institutionnel actuel;
- b) Les banques commerciales et autres mécanismes liés au marché ont-ils, sous leur forme actuelle, épuisé leurs possibilités d'expansion.

Question No 3

- a) Examen de certains éléments qui sont à la base de plusieurs propositions novatrices tendant à modifier profondément les arrangements financiers internationaux en vue d'accroître les flux financiers vers l'industrie;
- b) Examen de certaines utilisations du financement industriel, en ce qui concerne tout particulièrement les modalités et les conditions de ce financement.

4. Les flux extérieurs peuvent être considérés comme un élément important de la demande de biens d'équipement importés, qui sont achetés pour la plus grande part dans les pays industrialisés. Les taux de chômage dans de nombreux pays industrialisés se situent aux environs de 10 % (ce qui constitue un indicateur de la capacité industrielle inutilisée). Avec 10 % du PIB perdus comme résultat des politiques actuelles, la décision de transférer 0,8 % à 1,0 % du PIB sous forme de ressources nettes en vue de relancer la croissance serait un bon choix, mais dans les circonstances actuelles, un choix difficile.

PARTIE II : DETTE ET DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Présentation du problème

5. Les pays en développement ont connu pendant les années 60 et 70 un taux rapide de croissance économique et de développement industriel. Les fruits de cette croissance, comme la croissance elle-même, sont maintenant en danger. Comme nous le verrons, la plupart des dangers trouvent leur origine à l'extérieur des pays en développement et, d'une façon ou d'une autre, tiennent à la difficulté croissante de financer des déficits commerciaux toujours plus importants. De 1960 à 1980, le produit intérieur brut des pays en développement a augmenté de 5 à 6 % par an. Au cours des années 70, la production industrielle (valeur ajoutée) de ces pays a augmenté de 8 % par an, et de 7,6 % dans les années 60. Cette évolution était liée à la modification structurelle de l'économie de ces pays : alors qu'en 1960 l'agriculture représentait 30,9 % du PIB et la production manufacturière 16,2 %, les parts de ces deux secteurs étaient presque équivalentes en 1978^{1/}. Cette modification structurelle se manifestait à l'extérieur par un accroissement de la part des pays en développement dans la production manufacturière mondiale (valeur ajoutée de l'industrie manufacturière) qui est passée de 7,6 % en 1970 à 10,2 % en 1980. Les perspectives actuelles sont cependant peu encourageantes, car des événements plus récents donnent à penser que ces tendances ne se poursuivront pas si l'on conserve les arrangements institutionnels actuels. Même si ces prévisions sont démenties, le maintien de ce rythme d'industrialisation jusqu'en l'an 2000 ne porterait la part des pays en développement dans la production mondiale qu'à 15,4 %, soit bien loin des 25 % que ces pays se sont fixés comme objectif dans la Déclaration et le Plan d'action de Lima.

6. Historiquement, la croissance économique et l'industrialisation se sont toujours accompagnés d'un développement de la formation intérieure de capital (constructions, machines et outils). Toutefois, les pays en développement ont dû importer la plus grande partie de ce capital des pays développés. Le tableau 1 montre que l'épargne intérieure brute a représenté la principale source d'investissements de ce type, sauf dans les pays les moins avancés. Le reste, marginal, reçu de l'extérieur a toutefois été essentiel à l'industrialisation. Les pays en développement ont pu accroître leur taux d'accumulation qui est passé d'environ 10 à 12 % du PIB dans les années 50, à près de 18 % dans les années 60 pour atteindre quelque 24 % dans les années 70. Si l'on considère les pays en développement non exportateurs de pétrole et les pays les moins avancés au cours de la période 1960-1978, on constate

que les premiers ont financé en moyenne environ 88 % de leurs investissements par l'épargne intérieure, contre 64 % seulement environ pour les pays les moins avancés^{2/}. Si l'on analyse plus en détail la croissance industrielle et la croissance économique par groupe de pays en développement, on s'aperçoit que ces deux taux de croissance étaient faibles dans les pays où les taux d'investissement étaient les moins importants. Cette corrélation n'est pas spécifique aux pays en développement : les pays développés à forte croissance sont également ceux où les taux d'investissement sont élevés.

Tableau 1

Epargne et investissement dans les pays en développement
non exportateurs de pétrole
(en % du produit intérieur brut)

	<u>1960-1978</u>	<u>1960-1969</u>	<u>1970-1978</u>
<u>Pays en développement non exportateurs de pétrole</u>			
Formation intérieure brute de capital (c'est-à-dire investissement)	21,6	18,3	22,9
Epargne intérieure brute	18,9	16,7	19,9
Epargne étrangère	2,7	1,6	3,0
<u>Pays les moins avancés</u>			
Formation intérieure brute de capital	12,8	11,4	13,5
Epargne intérieure brute	8,2	10,2	7,1
Epargne étrangère	4,6	1,2	6,4

Source : CNUCED, Rapport sur le commerce et le développement, 1981.

Il faudrait également étudier les rapports entre l'épargne et l'investissement dans la perspective inverse afin d'avoir une image complète du revenu national. L'accroissement des investissements et la vente des produits fabriqués à l'aide des nouvelles capacités de production entraînent une hausse des revenus et, partant, élargissent les sources d'épargne intérieure. En bref, l'épargne et l'investissement tendent à se renforcer mutuellement.

7. Malgré l'augmentation rapide de l'épargne intérieure brute, les pays en développement non exportateurs de pétrole ont davantage fait appel au financement extérieur. Comme suggéré précédemment, celui-ci joue un rôle plus important que ne pourraient le faire croire les chiffres bruts. La part de ce financement dans l'investissement intérieur de ces pays est passé d'environ 9 % dans les années 60 à environ 13 % dans les années 70 (jusqu'en 1978). Ces ressources étaient indispensables pour combler le déficit de l'épargne intérieure brute au regard des besoins de formation intérieure brute de capital nécessaire pour maintenir le rythme d'industrialisation. Si les apports extérieurs étaient importants pour les pays en développement non exportateurs de pétrole en tant que groupe, ils étaient fondamentaux pour les pays les moins avancés.

8. Le montant du financement extérieur n'est qu'un aspect de la question : il faut également, et de plus en plus, tenir compte de la composition de ce financement. Jusqu'en 1965, en moyenne, les prêts de sources extérieures (publiques et privées) étaient composés à 40 % de dons et étaient d'une durée de 19,9 ans, dans une conjoncture caractérisée par des taux de change relativement stables et des taux d'intérêt peu élevés. En 1979, la part des dons n'était plus que de 7 ³/₄, et la durée moyenne des prêts de 14 ans seulement, alors que l'économie traversait une phase nouvelle, marquée par des fluctuations brutales des taux de change et un relèvement rapide des taux d'intérêt. En fait, cette mutation traduisait une accélération du processus de privatisation du financement du développement. Pendant les années 60, le financement de sources publiques, à des conditions de faveur ou non, était majoritaire, mais en 1980, la proportion s'était inversée. Le "durcissement" général des conditions de financement se manifeste par la part décroissante des apports financiers fournis à des conditions de faveur : celle-ci est passée de 57 % du total en 1965 à moins de 35 % en 1979. Parallèlement, les charges imputables au paiement des intérêts de la dette des pays en développement se sont considérablement accrues.

Le déficit de la balance des paiements, le déficit des investissements, le service de la dette et la croissance

9. Pour assurer le développement, il est en général nécessaire d'obtenir un financement extérieur à long terme pour combler le déficit commercial consécutif à l'achat de biens d'équipement à l'étranger. Les pays en développement sont donc, en général, importateurs nets de capitaux. Ce besoin de financement extérieur, bien que de plus en plus important, a été satisfait par la croissance de l'épargne

dans l'ensemble des pays en développement, notamment dans les pays en développement non exportateurs de pétrole, et grâce aux transferts nets provenant des pays membres de l'OPEP. Ce n'est donc pas faute d'efforts et de sacrifices que le déficit de la balance des paiements des pays en développement a atteint de telles proportions et continue de s'aggraver. La stagflation qui frappe depuis peu les pays industrialisés s'est cependant traduite par une baisse de la valeur des exportations des pays en développement, alors que les taux d'intérêt, c'est-à-dire le coût des emprunts extérieurs, ont monté en flèche. Le déficit des balances commerciales des pays en développement s'est encore aggravé, alors même que des conditions de plus en plus dures sont imposées pour le financement des déficits en compte courant. En 1980, le déficit des postes courants de la balance des paiements des pays en développement importateurs de pétrole s'élevait à 82 milliards de dollars, et l'on prévoit maintenant que le déficit pour 1981, estimé à l'origine (en septembre 1980) par le FMI à 80 milliards de dollars devrait atteindre 100 milliards. A la fin de 1980, l'encours de la dette à un an ou plus des pays en développement était supérieur à 456 milliards de dollars. Il est intéressant de constater que, sur l'ensemble de la dette, les capitaux d'origine privée, y compris les crédits à l'exportation, représentaient à la fin de 1980 300 milliards de dollars, en forte hausse par rapport à 1974 où ces crédits ne s'élevaient qu'à 44 milliards de dollars^{4/}.

10. Toute dette s'accompagne d'intérêts y compris les dettes extérieures. De fait, les intérêts non payés deviennent un élément de la dette extérieure, dont ils représentent une part croissante quand les taux d'intérêt montent. Depuis peu, la charge du service de la dette des pays en développement a augmenté rapidement, alors même que la durée moyenne des emprunts se contractait très fortement, et cette tendance devrait se poursuivre. Selon l'OCDE, le service de cette dette (remboursement du principal et paiement d'intérêts) s'est élevé en 1980 à respectivement 55 et 37 milliards de dollars. Si le coût du service de la dette extérieure augmente plus vite que le montant des prêts accordés, la part des fonds servant à financer l'industrialisation baissera, ce qui veut dire que le transfert net de ressources (montant des prêts moins le remboursement du principal et le paiement des intérêts) baissera également. Les transferts nets vers les pays en développement ont baissé d'environ 65 % entre 1979 et 1980, surtout à cause de la montée en flèche des taux d'intérêt. En 1981 et 1982, les charges du service de la dette auront augmenté très fortement et les transferts nets auront donc baissé et ce, pour plusieurs raisons :

- a) La durée moyenne de la majorité des prêts sera encore réduite, en raison de la part croissante des banques commerciales privées (voir tableau 2).
- b) Les taux d'intérêt privés ont continué de monter en 1981 et restent très élevés en 1982.
- c) La solvabilité des emprunteurs baisse en raison de la montée du protectionnisme et de la baisse des cours des produits de base qui entraîne celle des recettes d'exportation.

En 1981, les prix des produits de base étaient au plus bas en valeur réelle (c'est-à-dire par rapport aux prix des importations) depuis les années 50 et ont continué de baisser depuis), de sorte qu'aujourd'hui (en juin 1982) ils ont reculé en moyenne de 16 % par rapport à leur niveau de juin 1981^{5/}. Les emprunteurs qui présentent de plus gros risques doivent payer des taux d'intérêt encore plus élevés. Les résultats de cette dégradation se font déjà sentir. Le ratio estimé du service de la dette des pays en développement (remboursement du principal et paiement des intérêts, exprimés en pourcentage des recettes d'exportation) est passé de 30 % en 1977 à 50 % en 1981. L'année dernière le service de la dette a donc absorbé la moitié des recettes d'exportation des pays en développement^{6/}.

11. Nous avons noté, au début du présent exposé, que l'évolution des pays en développement est menacée par des déficits commerciaux croissants, qui sont de plus en plus, difficiles à financer (à la marge) par les sources traditionnelles. Nous avons ensuite montré que les prêts à court terme se substituaient de plus en plus aux prêts à long terme et qu'ils provenaient dans une mesure croissante de sources privées. Cette évolution réduit en un certain sens le rôle du financement. A la fin de 1980, plus de 75 % du total de la dette était imputable à 14 pays en développement, dont quatre étaient responsables de plus de 50 % de la dette contractée auprès de banques commerciales^{7/}. Ces mêmes 14 pays assuraient également plus de 77 % de la production totale de biens manufacturés des pays en développement pendant les années 1970 : la croissance sensible (de 7,6 % à 10,2 %) de la part des pays en développement dans la production manufacturière mondiale aurait été impossible si ces 14 pays n'avaient pas eu accès à un important financement extérieur.

Tableau 2

Encours estimé de la dette de certains pays en développement
(fin 1980)

	<u>Endettement total en milliards de dollars E.U.</u>	<u>Endettement auprès de banques commerciales</u>
Brésil	55	43
Mexique	47	41
Argentine	21	19
Venezuela	22	21
République démocratique populaire de Corée	21	14
Yougoslavie	15	10
Inde	17	-
Algérie	16	13
Indonésie	15	6
Egypte	13	3
Pérou	7	4
Philippines	9	7
Chili	10	8
Pakistan	9	1

Sources : World Debt Tables, décembre 1981; Banque des règlements internationaux, juillet 1981.

12. Nous ne pouvons laisser cette représentation graphique sans préciser quelque peu le contexte financier dans lequel elle s'inscrit. Il va sans dire que les apports considérables de ressources extérieures dont ont bénéficié ces pays en développement ont été nécessaires à leur expansion industrielle. Tout aussi inévitable a été l'accroissement de leur dette, même s'il a conduit à une crise. Cela ne signifie cependant pas que les apports financiers extérieurs aient profité directement et exclusivement au secteur manufacturier, ni même principalement à l'industrie. Les pays en développement, et plus particulièrement ceux d'entre eux qui sont fermement décidés à s'industrialiser, ont besoin de capitaux considérables, qu'ils utilisent à des fins très diverses, fixes pour lesquelles il

existe des fonds que, dans le jargon des comptables, on appelle "fongibles". L'affectation de liquidités à tel ou tel département d'une entreprise (ou à tel ou tel secteur économique d'un pays) peut libérer des ressources pouvant être utilisées dans un autre secteur de l'entreprise (ou du pays), à des fins qui n'intéressent qu'indirectement le département de l'entreprise ou le secteur de l'économie nationale visés au départ. Ainsi, un prêt destiné à favoriser l'alphabétisation rurale ou un investissement étranger direct dans l'industrie textile peut libérer des fonds qui seront investis dans le réseau routier national.

13. Le recours croissant au financement extérieur privé semble avoir surtout caractérisé les pays que la Banque mondiale appelle "à revenu moyen". Ici encore, les liens de cause à effet jouent dans les deux sens : ces pays ont emprunté pour croître et sont à même d'emprunter sur le marché privé en raison des succès qu'ils ont emportés dans leur industrialisation. Aucun de ces pays n'a eu une croissance identique à celle des autres, notamment parce que les fonds qu'ils empruntaient ont été affectés directement à des projets très divers qui ont eu pour résultat la croissance de leur secteur manufacturier.

14. Nous avons établi l'importance que revêt, pour la stratégie globale d'industrialisation du monde en développement, le financement extérieur à des conditions favorables d'investissements en biens d'équipement. De plus, nous avons repéré, dans les données récentes, une tendance à l'augmentation de l'endettement extérieur des pays en développement, perceptible alors même que diminuent les transferts nets effectués vers ces pays. A l'heure actuelle, l'importance de la dette extérieure et l'ampleur du coût du service de la dette recouvrent une crise financière mondiale. Si grave que puisse sembler la situation actuelle, elle paraît encore supportable par rapport aux projections établies pour 1990. La plupart de ces projections ont d'ailleurs d'ores et déjà été dépassées par les faits. Ainsi, les prévisions (de "faible croissance économique") établies par la Banque mondiale pour les balances des paiements courants des pays en développement importateurs de pétrole pour 1990 seront probablement réalisées dès 1981.

15. Les simulations établies pour 1990 par le modèle OIUDI, qui extrapole plus ou moins les tendances actuelles, sont caractérisées avant tout par la persistance d'importants déséquilibres des paiements et par des taux de croissance moins dynamiques que par le passé. Ces déséquilibres sont particulièrement graves pour l'Amérique latine et l'Asie de l'Est. Les simulations montrent que tous les pays

en développement auront en 1990 des dettes à long terme d'une importance colossale. L'encours de la dette de l'Amérique latine, de l'Asie du Sud et de l'Afrique tropicale représentera de 32 à 60 % du PNB de ces régions, et en Asie de l'Est, il devrait atteindre 64 %. Les intérêts dus sur l'encours de la dette pourraient être équivalents au déficit en compte courant de l'ensemble des régions en développement, Asie de l'Ouest exclue. Des dettes et des intérêts de cette ampleur - qui a peut-être été sous-estimée - sont effrayants parce que non acquittables. Il faut donc, de toute urgence, trouver des idées novatrices, adopter des politiques nouvelles et transformer les institutions existantes. Chaque jour d'inaction rapproche l'économie mondiale de la situation et des dangers paralysants qui rappellent ceux des années 1930.

NOTES :

- 1/ Rapport sur le commerce et le développement, 1981, pages 36 et 105, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), TD/B/863/Rev.1, octobre 1981.
- 2/ Pages 38 à 40, CNUCED, op. cit.
- 3/ Voir page 50, tableau 16, CNUCED, op. cit. L'élément de libéralité est une mesure technique de la "souplesse" ou du caractère favorable des prêts : plus l'élément de libéralité est faible, plus les conditions du prêt sont rigoureuses.
- 4/ Voir D. Avramović "The developing countries after Cancun : the financial problem and related issues", Journal of World Trade Law, janvier 1982. Les montants de l'endettement donnés dans cet article sont supérieurs à ceux figurant dans les tableaux d'endettement de la Banque mondiale, qui excluent plusieurs nations.
- 5/ Avramović, op. cit., page 36, The Economist, 12 juin 1982.
- 6/ Amex Bank Review, avril 1982; il convient de noter que les données de la Amex Bank comprennent le coût du service de la dette des prêts à long et à court terme. Les dettes à court terme (qui viennent à échéance en moins d'un an) sont le plus souvent négligées par les autres établissements qui publient des données sur l'endettement des pays en développement.
- 7/ Voir aux pages 92 et 93, Survey on International Banking, The Economist, 20 mars 1982, les "Good Debt Guides", étude comparative des données sur l'endettement rassemblées et publiées par le système d'enregistrement de la Banque mondiale, le CAD/OCDE, la Banque des règlements internationaux et le FMI. Les données de l'OCDE et de la Banque mondiale diffèrent parfois, pour certains pays, d'un cinquième. Pour un certain nombre de raisons techniques, on relève des discordances très marquées dans les données publiées par ces diverses sources, notamment en ce qui concerne la façon dont est traitée (ou non) la dette à court terme. Comme cette dette peut représenter jusqu'à un quart de l'endettement des pays en développement (selon le FMI), son omission peut avoir des conséquences graves. La couverture de l'endettement privé non garanti par les pouvoirs publics est également fragmentaire, alors que pour certains pays, il peut représenter environ 20 % de l'endettement total.

PARTIE III - INNOVATIONS DANS LE DOMAINE DU FINANCEMENT

Insuffisance du financement

16. L'insuffisance du financement a un double aspect quantitatif et qualitatif^{8/}. Le présent document vise à exposer brièvement ces principes fondamentaux dont s'inspirent un certain nombre de propositions novatrices faites ces dernières années en vue de modifier le système financier international, propositions qui vont au-delà d'une simple amélioration des instruments existants^{9/}. Certaines d'entre elles concernent de nouveaux instruments financiers, d'autres ont trait à de nouvelles institutions et de nouveaux mécanismes de financement. Elles comportent toutes certains éléments liés à l'ampleur du déficit financier auquel doit faire face l'industrialisation des pays en développement.
17. Ces propositions ont en commun un thème qui bénéficie d'une attention croissante depuis quelques années, à savoir que l'intensification des flux de capitaux vers les pays en développement sert les intérêts de toutes les composantes de l'économie mondiale, et ce en dépit du fait que l'industrialisation de ces pays conduit à une nouvelle division internationale du travail et a pour corollaire des transformations structurelles de l'économie des pays développés comme de celle des pays en développement. Les intérêts d'un pays ou d'un autre ou d'un pays et d'un groupe d'autres pays peuvent être plus ou moins convergents mais il ne fait aucun doute que le bilan global d'une coopération dans le domaine financier sera positif. Malheureusement, la communauté internationale, par manque de détermination plutôt que par manque de clairvoyance, n'a donné suite à aucune de ces propositions et n'a tenu compte d'aucun des principes sur lesquels elles se fondent. Toutes ces propositions ont été faites par des personnalités ou de groupes de personnalités ou de pays conscients de la nécessité de réformer l'état actuel des finances internationales.
18. Le thème de l'intérêt mutuel apparaît, par exemple, dans la proposition faite par le Chancelier d'Autriche, M. Bruno Kreisky et dont l'idée fondamentale est de favoriser la croissance des pays en développement pour stimuler l'économie de pays développés : l'utilisation de la capacité industrielle excédentaire des pays industrialisés intéressés était expressément envisagée^{10/}. De plus, selon cette proposition, il était nettement préférable de faire des pays en développement le moteur de la croissance des pays développés que de relever la demande intérieure globale en recourant à des mesures macro-économiques, car non seulement l'effet multiplicateur obtenu serait plus important mais il serait aussi plus facile de résoudre les problèmes d'aménagements de structures au niveau international.

19. De fait, il ressort d'une étude établie pour la Commission de la CEE que durant la récession qui s'est produite au milieu des années 70, l'économie mondiale a dans une très large mesure été soutenue par la demande d'importations des pays en développement. On a estimé que les pays de la CEE avaient pour le moins compté trois millions de chômeurs supplémentaires si les pays en développement à cours de capitaux n'avaient pas continué d'emprunter pour acheter les biens exportés par la Communauté^{11/}. D'après une autre étude, la construction d'une aciérie dans un pays en développement permet de créer dans le pays développé fournisseur, sur une période de 10 ans, près de quatre emplois pour chaque emploi perdu par suite de la réduction des exportations de produits en acier^{12/}. Des considérations analogues sont au coeur d'un rapport d'un groupe d'experts, qui a été approuvé par les Gouvernements du Commonwealth en janvier 1979^{13/}.

20. L'examen de certains des principes sur lesquels se fondent ces propositions permettra aux participants à la Consultation d'étudier divers aspects de deux questions retenues par la Réunion préparatoire mondiale, à savoir : "Comment peut-on libéraliser les conditions du financement extérieur de projets industriels?" et "Quel est le rôle présent et futur du capital privé extérieur et des institutions multilatérales et bilatérales ?

21. Certains des principaux éléments de ces propositions seront étudiés par le biais d'un examen des capitaux extérieurs dans les secteurs suivants :

- a) Système financier privé;
- b) Institutions publiques multilatérales et bilatérales;
- c) Aide publique au développement.

Système financier privé

22. On admet généralement que le système financier privé joue un rôle important dans le recyclage du crédit entre les pays excédentaires et les pays déficitaires, développés et en développement^{14/}. On reconnaît de même que de nombreux pays en développement n'ont pas emprunté sur les marchés financiers privés soit parce qu'ils ne souhaitent pas le faire, soit parce qu'ils ne le pouvaient pas^{15/}. La prudence dont ont fait preuve les emprunteurs éventuels et l'idée que les créanciers éventuels se faisaient de la solvabilité des premiers ont joué un rôle à cet égard. Ainsi, on se rendait compte que les pays en développement à faible revenu qui dépendent de recettes en devises provenant de l'exportation d'un ou deux produits risquaient d'éprouver des difficultés à rembourser des fonds de sources privées, étant donné que ces recettes ainsi que les modalités des prêts qui leur étaient accordés étaient soumises à de brusques fluctuations^{16/}.

23. On accorde une attention croissante à la question de savoir si le système financier privé peut continuer de fournir, à tout le moins, les fonds dont les pays débiteurs ont besoin pour refinancer les emprunts à relativement court terme qu'ils contractent afin d'assurer leur développement à long terme, et notamment les investissements qu'ils consacrent à l'industrialisation^{17/}. Le malaise provoqué par cette situation a été aggravé par la très ample fluctuation que les taux de change des devises européennes ont connue, une fois de plus, par rapport au dollar entre 1979 et 1982 ainsi que par la persistance de taux d'intérêt réels très élevés au cours des deux dernières années^{18/}. D'autre part, vu la conjoncture économique internationale actuelle, les perspectives d'exportation qui s'offrent aux pays en développement débiteurs comme à plusieurs pays développés emprunteurs tendent à s'assombrir ce qui accroît la nervosité des milieux financiers privés^{19/}.

24. Par ailleurs, les répercussions de la conjoncture économique extérieure sur ce système ne se font pas seulement sentir au niveau des engagements pris envers les emprunteurs locaux. Les banques commencent à réévaluer les risques inhérents aux prêts extérieurs de grande ampleur^{20/}. Les organes de contrôle des opérations bancaires de deux principaux pays bailleurs de fonds ont marqué leur préoccupation au sujet des prêts accordés à l'étranger par des banques de leur ressort. Vu les conséquences d'un éventuel défaut de paiement et la nécessité de veiller tout particulièrement à ce que les institutions de financement commercial soient en mesure de supporter ces conséquences, on s'intéresse de plus en plus au montant total des engagements pris par les banques dans des pays en développement particuliers ou des groupements régionaux de ces pays, par rapport au total de leurs capitaux propres et de leurs réserves^{21/}.

25. Afin d'atténuer les risques inhérents aux prêts accordés aux pays en développement et, partant, de stabiliser dans une certaine mesure le volume de ces prêts ainsi que de diversifier la gamme des secteurs et des pays recourant à l'assistance de banques privées, on a proposé en 1977 de créer un Fonds international d'assurance des prêts^{22/}. Une proposition analogue a été faite en mai 1978 à la réunion du Comité intérimaire à Mexico^{23/}. Alors que la première de ces propositions envisageait d'assurer les prêts accordés par les banques commerciales, la deuxième tendait à garantir les émissions d'obligations, qui seraient libellées en DTS afin de réduire les risques liés aux fluctuations des taux de change. Ces deux propositions supposaient toutefois que ces garanties seraient accordées par les pays développés et eux seuls, en vue de maintenir les flux financiers propres à faciliter les transformations structurelles à long terme qui s'imposent dans les pays en développement comme dans les pays développés.

26. Un autre élément commun à ces deux propositions était que les capitaux supplémentaires ainsi mobilisés seraient consacrés à des projets de développement en général, alors que d'après une proposition plus récente prévoyant des garanties analogues, ces capitaux seraient dirigés vers l'industrie^{24/}.

27. Une autre proposition, au lieu d'étendre les arrangements de garantie, préconise diverses opérations de cofinancement entre la Banque mondiale, les banques régionales de développement et les banques commerciales^{25/}. On constatera que ces quatre propositions pourraient toutes, directement ou indirectement, faciliter le financement de projets industriels dans un nombre accru de pays en développement.

28. Dans une proposition différente, la Commission Brandt prévoit d'affecter les fonds recueillis sur les marchés financiers internationaux, non plus au seul financement de projets, mais aussi à celui des prêts-programmes dans divers secteurs^{26/}. Cette proposition, qui va sur ce point plus loin que les propositions précédentes, reconnaît expressément que l'une des pénuries dont souffre encore le secteur industriel a trait au financement des programmes; en d'autres termes, il y a pénurie de ressources financières pour l'achat de pièces détachées, de biens intermédiaires, de matières premières, etc., ainsi que pour le réaménagement de la dette contractée à des échéances qui ne conviennent pas à l'industrie de base. Dans la reconnaissance expresse de ce phénomène, un rôle très important revient aux marchés financiers internationaux. De même, le programme d'Arusha^{27/} reconnaît lui aussi la nécessité d'appliquer la méthode des prêts-programmes. En effet, les prêts-programmes industriels, qui ont pour caractéristique un versement rapide, auraient le double avantage d'augmenter la production industrielle des pays en développement et d'agir rapidement sur l'élément-développement du déficit général de la balance des paiements. On sait également que les prêts-programmes offrent certains des avantages les plus précieux des crédits cartellaires, à savoir versement rapide et souplesse d'utilisation, sans l'inconvénient d'une échéance relativement brève. Il convient de noter toutefois que pour certains pays en développement, il faudrait, en fixant le volume des capitaux à affecter aux prêts-programmes industriels, tenir compte de la nécessité de refinancer une proportion considérable de leur dette à court terme, à savoir les déficits liés au développement industriel^{28/}.

Institutions bilatérales et multilatérales officielles

29. L'examen ci-dessus, qui met en jeu le principe essentiel de l'élargissement des pouvoirs de garantie et des accords de cofinancement porte notamment sur les rapports qui existent entre les institutions bilatérales et multilatérales d'une part et les marchés financiers internationaux de l'autre : ce principe régit un flux croissant de capitaux provenant des marchés financiers internationaux, qui se dirige vers les pays en développement par l'entremise des institutions multilatérales de financement. La question de l'insuffisance qualitative du financement de l'industrie du Tiers monde est traitée ci-après - dans la section relative à l'aide publique au développement - dans une optique assez étroite, celle des conditions de faveur accordées en ce qui concerne les taux d'intérêt et la durée des prêts. Les autres aspects de cette insuffisance du financement industriel - qui tiennent tous aux modalités du processus de gestion et de décision dans les institutions bilatérales et multilatérales de financement, concernent les règles de passation des marchés et de versement des prêts ainsi que les conditions générales imposées aux pays en développement intéressés^{29/}. En outre, dans la mesure où ces institutions fournissent aussi des capitaux destinés à des fins autres qu'industrielles, leurs responsables doivent choisir entre l'industrie et ces autres fins.

30. On peut considérer que les prêts accordés à l'industrie diffèrent des capitaux destinés à l'infrastructure, aux industries extractives ou à l'agriculture en ce que la production qui résulte de ces prêts peut, à court ou à long terme, soutenir la concurrence des principaux produits des pays industrialisés. Alors que "les produits" de l'infrastructure ne font l'objet d'aucun échange, les produits non transformés qui proviennent des industries extractives ou de l'agriculture constituent en général une partie importante des exportations des pays en développement^{30/} : la transformation de ces matières premières se fait par des procédés industriels. Comme le financement de l'industrie aboutit à une nouvelle division internationale du travail, il constitue, caractéristiquement, l'élément du financement du développement le plus sensible du point de vue politique; c'est ce qui le distingue du financement du développement en général.

31. La plupart des propositions examinées témoignent d'un certain mécontentement, explicite ou implicite, au sujet du processus de décision dans les institutions multilatérales. Ce mécontentement tient dans l'ensemble au rôle limité que jouent les pays en développement dans la prise de décisions, notamment de décisions

relatives à la répartition des fonds, aux engagements, aux modalités de versements, à la conditionnalité, etc. ^{31/} Aussi certaines propositions suggèrent-elles d'apporter des changements majeurs au processus de décision, c'est-à-dire aux mécanismes de direction et aux modalités de scrutin dans les institutions multilatérales, anciennes ou nouvelles^{32/}, de manière à placer les pays créditeurs et les pays débiteurs sur un pied d'égalité, du moins à certains égards. Dans les institutions bilatérales de financement, les pays en développement n'ont pas voix au chapitre.

32. Les mécanismes de décision déterminent également les critères utilisés par le personnel d'exécution dans l'accomplissement de ses fonctions^{33/}. On a fait remarquer que les institutions multilatérales, anciennes ou nouvelles, sont par définition des organismes intergouvernementaux, de sorte que les politiques officielles des pays développés ou en développement constituent le cadre où s'inscrivent les décisions de gestion : ces décisions sont alors interprétées et appliquées par le personnel d'exécution. Les politiques officielles influent donc directement sur la répartition des fonds entre l'industrie et les autres objectifs de développement. Dans la mesure où l'économie des pays développés comme celle des pays en développement subit une transformation structurelle, qui s'accomplit à des rythmes différents et s'accompagne de difficultés plus ou moins graves, notamment sur le plan social, les politiques officielles qui en résultent se répercutent - par le biais des mécanismes de gestion et de décision des institutions multilatérales - sur la répartition des fonds, non seulement entre le secteur industriel et d'autres secteurs de l'économie, mais aussi entre les différentes branches de l'industrie, par exemple entre l'industrie légère et l'industrie lourde, entre la fabrication pour le marché intérieur et la fabrication pour l'exportation, etc.

Aide publique au développement

33. Toutes les notions et propositions mentionnées jusqu'ici supposent un accroissement, direct ou indirect, de l'aide publique au développement. A cet égard, un élargissement des garanties, notion commune à de nombreuses propositions, peut être considéré par certains gouvernements comme un engagement conditionnel qui, selon leur système administratif et juridique, devra éventuellement figurer au budget de l'aide publique au développement. Cependant, l'élargissement susmentionné de ces garanties, de même que l'allocation nécessaire de crédits au secteur industriel et aux pays les moins avancés, seraient relativement faciles à effectuer

si les pays développés réussissaient, en tant que groupe, à atteindre l'objectif adopté par l'Organisation des Nations Unies, selon lequel l'aide publique au développement devrait se chiffrer à 0,7 % de leur PNB. Il est à remarquer que selon l'une des propositions faites récemment au sujet de l'aide au développement, tous les pays, quel que soit leur revenu (qu'il s'agisse du Tchad ou de la Suède, de l'URSS ou du Vatican), devraient participer au processus d'assistance, en s'engageant à verser une part variable de leur PNB allant de 0,05 % pour les pays à faible revenu à 0,7 % pour les pays à revenu élevé; en revanche, d'autres propositions, qui n'auraient pas d'incidences sur les budgets nationaux actuels, découlent de la notion importante d'un "tiers Etat mondial". Ainsi, on a envisagé la possibilité de prélever une taxe (d'une fraction de 1 %) sur le commerce international, sur les ressources considérées comme le patrimoine commun de l'humanité (comme par exemple les ressources du fond des mers) et, dans une autre proposition, sur les activités considérées comme nuisibles à l'environnement à l'échelle mondiale, notamment la production d'armes et les activités directement polluantes^{34/}.

34. Par ailleurs, dans des propositions récentes de réformes majeures, on a reconnu qu'il serait souhaitable d'établir un lien entre la création des droits de tirage spéciaux (DTS) et les besoins en matière de financement du développement, impliquant une intervention du FMI^{35/}. A cet égard, l'organe directeur du FMI pourrait décider de créer d'autres DTS jusqu'à concurrence du montant requis et de les allouer selon une formule appropriée, aux pays en développement qui les utiliseraient à des fins industrielles ou autres fins liées au développement, comme on l'a signalé plus haut. Selon la proposition la plus récente^{36/}, une institution internationale de financement pourrait créer et émettre une nouvelle monnaie internationale, que tous les gouvernements et leur banque centrale s'engageraient à accepter comme moyen de paiement en règlement des obligations découlant de la dette. Cette nouvelle monnaie serait prêtée aux gouvernements des pays en développement pour des périodes allant jusqu'au 25 ans, les emprunteurs à faible revenu payant un faible taux d'intérêt, alors que les autres emprunteurs des régions en développement verseraient un taux d'intérêt réel peu élevé (c'est-à-dire légèrement supérieur au taux d'inflation dans les pays développés).

35. Les incidences immédiates de cette formule sur les besoins des pays en développement en matière de financement industriel seraient les suivantes : premièrement, son application permettrait de refinancer la dette à court terme, comme de nombreux pays en développement l'ont fait ces dix dernières années pour couvrir leurs

besoins d'investissements industriels. Deuxièmement, l'octroi de ces prêts sous la forme de prêts-programmes industriels aurait un effet positif sur la production industrielle de nombreux pays en développement, laquelle, dans biens des cas, a été très gênée par la pénurie de produits intermédiaires, de pièces détachées, de matières premières, etc., dont ces pays ont dû réduire l'importation pour atténuer le déficit de leur balance des paiements imputable à leurs efforts de développement, notamment dans le domaine industriel. De manière plus générale, cette formule novatrice pourrait fournir un moyen de transformer les crédits à court terme provenant de pays à excédents de capitaux, tant développés qu'en développement, en actifs à plus long terme portant un taux d'intérêt réel; l'utilisation généralisée de ce nouvel instrument monétaire, permettrait aussi d'atténuer quelque peu les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change entre les principales monnaies; cette stabilisation aurait à elle seule pour effet d'accroître les investissements dans l'industrie.

Conclusion

36. Une certaine insuffisance quantitative et qualitative du financement industriel subsistera dans la plupart des pays en développement. Si les efforts faits jusqu'ici en vue de l'atténuer ont eu pour résultat des augmentations insuffisantes, du volume des flux, ils ont aussi entraîné une détérioration plus marquée de la qualité du financement. La persistance de cette insuffisance du financement industriel risque non seulement de ralentir la croissance industrielle des pays en développement, mais, presque certainement, d'accroître l'instabilité politique et sociale, ce qui ne manquera pas de causer une aggravation continue des tensions internationales. Malheureusement, l'accroissement de la tension internationale provoque à son tour un détournement de ressources déjà peu abondantes vers la production et l'achat d'armements. Aussi, cette insuffisance du financement a-t-elle des répercussions dans les pays développés comme dans les pays en développement. Il existe une convergence croissante d'intérêts entre ces deux groupes de pays; elle est confirmée par le fait que, tandis que les transferts nets de ressources extérieures vers les pays en développement tombaient, suivant les estimations de 22 % des transferts bruts en 1980 à un niveau voisin de 0 % en 1982^{37/}, les taux de croissance dans les pays de l'OCDE, qui se situaient à 1,2 % par an en 1980 (la demande étrangère représentant les deux tiers) chutaient à 1,1 % par an en 1980 (la demande étrangère comptant pour les quatre cinquièmes), et l'on estime qu'ils baisseront encore en 1982 pour s'établir à 0,3 % par an, un tiers environ de cette très faible augmentation de la croissance étant imputable à la demande étrangère^{38/}.

37. On peut accroître les flux financiers à l'industrie par une augmentation des apports en provenance du système financier privé, des institutions multilatérales, et de l'aide publique au développement. Comme on l'a indiqué ci-dessus, les modifications éventuelles intéressant la qualité et la quantité des apports de ces trois sources à l'industrie peuvent s'intensifier si l'on accepte de changer les modalités, les instruments et les institutions du système financier international. Le consensus nécessaire pour définir et mettre en oeuvre des formules novatrices n'a pas été réalisé. Des réformes du système monétaire et financier international seront peut-être un jour inscrites réellement à l'ordre du jour international, ce qui permettrait de mettre en oeuvre certaines des innovations proposées et de remédier ainsi à l'insuffisance quantitative et qualitative du financement industriel. On a montré plus haut qu'il existe une certaine convergence des intérêts économiques, mais cette convergence n'est pas encore assez forte pour surmonter la résistance aux réformes sur un large front. Il se peut cependant que l'on parvienne à un consensus sur des arrangements plus limités.

NOTES :

- 8/ Voir en annexe une brève description de la qualité du financement par prêt.
- 9/ Les sources de ces propositions sont indiquées dans les notes du présent document.
- 10/ Voir aussi la proposition concernant un fonds mondial d'infrastructure faite par M. Masaki Nakajima, Président du Mitsubishi Research Institute, en 1978; voir aussi la proposition concernant un fonds mondial pour le développement dans North-South : a programme for survival (Rapport de la Commission indépendante sur les problèmes de développement internationaux, sous la présidence de M. Willy Brandt), Pan Books, 1980; le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE a publié en mai 1978 un projet de rapport intitulé "Elements of a Programme of Stepped-up Investment in the Third World in the Context of Interdependence"; "le Programme d'Arusha pour l'autonomie collective et cadre de négociations" adopté par le Groupe des 77 en Tanzanie, 1979; et la proposition concernant une banque internationale du développement industriel, ONUDI, ID/B/261/Add.7. Actuellement, le Conseil du développement industriel de l'ONUDI examine s'il y a lieu de convoquer une réunion intergouvernementale pour étudier cette proposition.
- 11/ Voir A study of interdependence, Europe and the Third World, Commission des communautés européennes, Bruxelles, 1978.
- 12/ Voir Scénarios de l'industrie sidérurgique, 1990, Partie I, "Les dossiers", ONUDI/IS.213/Rev.2.
- 13/ Voir le rapport d'un Groupe d'experts du Commonwealth dans A description and preliminary evaluation of proposals for global stimulation, document établi par R.E. Müller et D.H. Moore, ONUDI/IOD.324.
- 14/ Voir par exemple la proposition faite par M. X. Zolotas, ancien gouverneur de la Banque de Grèce, aux réunions FMI/BIRD tenues en 1977 sur un Fonds international d'assurance des prêts; voir aussi North-South, op. cit.
- 15/ Voir North-South, op. cit.; Amit Bhaduri "Anatomie du concept de 'risque lié au pays' dans le contexte de l'endettement extérieur des pays en développement", document d'information; "L'influence de la variabilité des taux de change et d'intérêt sur le développement industriel", par J.M. Parly, E. Cohen et M. Poix, ID/WG.334/2, document d'information.

- 16/ Voir Programme d'Arusha, op. cit.; Parly et collaborateurs, ibid.; Badhuri, ibid.
- 17/ Ces prêts à relativement court terme provoquent un déficit en compte courant de la balance des paiements qui est lié au développement, d'où l'expression "déficit au titre du développement"; voir page 43, Rapport sur le commerce et le développement, 1981, TD/B/863/Rev.1, CNUCED, 1981.
- Voir aussi R. Green "The international financial system : limits and perspectives", document d'information.
- 18/ Beaucoup plus élevés pour les pays en voie de développement car les prix de leurs produits de base ont chuté dramatiquement et le protectionnisme s'est intensifié : l'intérêt effectif pour certains de ces pays est actuellement supérieur à 30 % par an; la position économique des pays en développement a été décrite comme alarmante dans le dernier rapport annuel de la Banque des règlements internationaux.
- 19/ Voir The Economist, 20 mars 1982, supplément sur le système bancaire international; voir aussi les Brandt Commission Papers, Independent Bureau for International Development Issues, Genève-La Haye, 1981; Parly et collaborateurs, op. cit.
- 20/ Voir The Economist, ibid.; le Rapport annuel pour 1982 de la Banque des règlements internationaux décrit l'économie mondiale comme souffrant d'une instabilité fondamentale; voir Financial Times, 15 juin 1982.
- 21/ Voir The Economist, 20 mars 1982, op. cit.; voir aussi D. Avramović "The developing countries after Cancun : the financial problem and related issues", Journal of World Trade Law, janvier 1982; voir aussi les observations attribuées au Président de la Banque des règlements internationaux, relatées dans le Financial Times du 15 juin 1982.
- 22/ Zolotas, op. cit.
- 23/ Mai-juin 1978, Réunion du Comité intérimaire à Mexico, proposition du représentant du Mexique.
- 24/ ID/B/261/Add.7, op. cit.
- 25/ Voir Elements of a Programme, op. cit.
- 26/ Voir Commission Brandt, op. cit.; North-South, op. cit.

- 27/ Voir le Programme d'Arusha, op.cit.
- 28/ Voir Avramović, op. cit.
- 29/ Voir en annexe une brève description de la qualité du financement.
- 30/ En fait, c'est le principal lien qui existe entre les pays développés et les pays en développement : traditionnellement, les pays développés achètent des produits de base aux pays en développement, ces derniers achetant des produits manufacturés aux pays développés. Le problème tient à ce qu'en général, les pays en développement ne parviennent pas à accroître leurs recettes d'exportation en augmentant le volume de leurs exportations de produits de base. Voir "The slowing down of the engine of growth." de W.A. Lewis, Nobel Memorial Lecture 1979, Fondation Nobel.
- 31/ Commission Brandt. op.cit., Elements of a programme, op. cit.; proposition de Nakajima proposal, op. cit.; Nord-South op.cit.; Programme d'Arusha, op. cit.
- 32/ Voir le Programme d'Arusha, op.cit.; ONUDI ID/B/261/Add.7; au sujet des propositions faisant valoir que des arrangements librement conclus, méthodiques, non liés et équitables amélioreraient la qualité des transferts de ressources, voir Commission Brandt op. cit.
- 33/ Voir Amit Bhaduri "How scientific is cost-benefit analysis?", ID/WG.358/5, Document d'information.
- 34/ Voir North-South, op. cit. Commission Brandt, op.cit.; voir également "Economic implications of sea-bed mineral development in the intern. onal area", Nations Unies, A/CONF.62/25, 1974.
- 35/ Voir le Programme d'Arusha, op. cit.; North-South, op. cit., voir également pour examen plus approfondi de cette question dans diverses tribunes de pays en développement, R. Green, "The international financial system : limits and perspectives", document d'information.
- 36/ Voir Avramović, op. cit.
- 37/ Avramović op. cit.; Green; op.cit.
- 38/ Voir The Economist, 29 mai 1982, op. cit.

ANNEXE

Paramètres de la qualité du financement par prêt

Qualité du financement

La qualité du financement par prêt est définie par les éléments suivants :

- i) Taux d'intérêt : Plus le taux d'intérêt est faible, meilleures sont les conditions du prêt et vice-versa. Les taux fluctuants peuvent être intéressants au départ et cesser de l'être avec le temps; l'emprunteur rationnel risque d'être particulièrement défavorisé en ce sens que l'incertitude quant aux fluctuations du taux d'intérêt peut le décourager et faire ainsi obstacle à l'investissement, notamment dans le domaine de l'industrie.
- ii) Echéance du prêt : On peut en général dire que plus longue est la période de remboursement du capital et des intérêts, plus les conditions dans lesquelles le prêt est accordé sont favorables (les autres éléments - c'est-à-dire l'intérêt, les taux de change et les conditions de passation des marchés - restant inchangés).
- iii) Taux de change : Les emprunteurs sont dans l'incertitude lorsque la monnaie qu'ils empruntent est différente de celle qu'ils obtiendront de leur investissement; si la seconde perd de la valeur par rapport à la première, le montant qu'ils rembourseront au titre de l'intérêt et du capital sera plus élevé et vice-versa. Les aléas relatifs au taux de change font eux aussi obstacle à l'investissement.
- iv) Conditions d'engagement et conditions de passation des marchés : Un prêt peut être lié, c'est-à-dire subordonné à un achat portant sur un produit déterminé, ou répondant à des fins précises, ou encore devant être effectué sur un ou plusieurs marchés particuliers. S'il y a concurrence entre les fournisseurs, le coût des biens et services acquis est en général raisonnable, mais le choix entre un grand nombre de fournisseurs éventuels entraîne lui aussi des frais. De plus, ces conditions établissent diverses autres contraintes (portant par exemple sur l'utilisation des fonds) et définissent les procédures et règlements

officiels à respecter par l'emprunteur; or, ces contraintes et procédures impliquent des frais, qui sont particulièrement élevés pour un emprunteur peu averti. Les conditions de versement, c'est-à-dire les modalités et les dates d'octroi effectif du prêt, peuvent être considérées comme faisant partie des conditions de passation des marchés.

- v) Conditionnalité : Un prêt peut être également lié à la condition que l'emprunteur (particulier ou gouvernement) modifie certains de ses programmes économiques, sociaux ou politiques. La conditionnalité peut donc avoir des effets d'une portée considérable. En général, plus elle est importante, plus l'emprunteur juge le prêt "dur". Il arrive parfois que le versement du prêt soit directement lié à cette conditionnalité.

